



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 16.01.2023

Numéro de publication: HR02-1005653436

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation ASTERIA Investment Managers SA, Genève, nouveau Asteria Obviam SA

Asteria Obviam SA

(*Asteria Obviam Ltd*) (*Asteria Obviam AG*)

Rue du Rhône 62

1204 Genève

Jusqu'ici

ASTERIA Investment Managers SA

Translation(*ASTERIA Investment Managers Ltd*) (*ASTERIA Investment Managers AG*)

ASTERIA Investment Managers SA, à Genève, CHE-132.312.220 (FOSC du 14.11.2022, p. 0/1005603943). Fusion: reprise des actifs et passifs de Obviam AG (CHE-115.827.434), à Bern, selon contrat de fusion du 14.12.2022 et bilan au 31.08.2022, présentant des actifs de CHF 7'590'104.60, des passifs envers les tiers de CHF 3'456'542.74, soit un actif net de CHF 4'133'561.86. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Nouvelle raison sociale: Asteria Obviam SA [*Asteria Obviam Ltd*] [*Asteria Obviam AG*]. Nouveau but: la gestion d'actifs, collective et individuelle, y compris les conseils en investissement ainsi que l'offre et la proposition de placements collectifs de capitaux en lien notamment avec l'investissement à impact social (impact investing) conformément et dans les limites fixées par la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (la "LPCC"), la Loi fédérale sur les services financiers (la "LSFin") et la LEFin). La Société n'accepte pas de dépôts et ne garde pas, à son nom des valeurs mobilières pour le compte de clients. La Société peut conduire toutes les activités directement ou indirectement liées à son but social. La Société peut acquérir, vendre, détenir et gérer des parts dans tout type d'entreprise ou de société, (s'agissant de parts ou de participations de sociétés détenant des biens immobiliers en Suisse, lesdits biens immobiliers devront avoir une affectation exclusivement commerciale). La Société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. La Société pourra également accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, des sociétés affiliées ou des tiers. La Société doit avoir un impact positif important sur la société et l'environnement, dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles. Nouveaux statuts du 15.12.2022.

Registre journalier no 637 du 11.01.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 221, Date: 14.11.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève